



arrêter une saisie mobilière

Par **samia749**, le **27/04/2010** à **19:36**

Bonjour,

J'ai une dette qui était de environ 2000€00 maintenant elle est a 3000€00 avec les frais de huissiers de justices.

J'ai fini par trouvé comment payé par rapport a mon budget je lui ai proposé 200€00 par mois sans fautes que j'ai déjà versé la 1° mensualité le mois dernier mais il est venu aujourd'hui faire une saisie mobilière en me disant que si je versé pas une grosse somme entre 500€00 et 700€00 ou même 1000€00 serai bien ,et après il ferai les mensualités de 200€00 sinon si je ne verse pas cette somme il venait tout prendre dans un mois .

que faire pour le convaincre de faire les mensualités sans avoir a versé une grosse sommes que je n'ai pas? j'ai des enfants a charge nous avons que un seul salaire de 1500€00 et avec ca nous devons déjà payé les charges de la maisons (loyer, EDF, Eau, crédit, école)

SVP aidé moi c'est urgent.

merci.